



Vivre à Arlon



Bulletin communal d'information n° 94

Décembre 2019

ÉDITORIAL



Personne ne remet en cause l'urgence environnementale et climatique. Tout le monde s'accorde à dire qu'il faut faire quelque chose maintenant sous peine de se retrouver

impuissants face à des catastrophes qui deviendront inévitables et incontrôlables.

Des mesures sont prises à différentes échelles pour essayer d'enrayer ce phénomène qui nous impacte tous.

La Ville d'Arlon est consciente de cela. Située au sud de la province de Luxembourg, au cœur du bassin de vie le plus densément peuplé, notre commune a compris qu'il était important pour elle de préserver son environnement, qui est une de ses richesses, mais aussi de prendre en compte l'aspect socio-économique de la ville, qui doit pouvoir continuer à accueillir de nouveaux citoyens ainsi que des entreprises.

A quelques kilomètres de la frontière, notre commune subit de plein fouet la flambée des prix à Luxembourg. La demande en logement s'accroît et à cela il faut trouver des solutions. Les entreprises ont aussi le droit de pouvoir développer leurs activités sur notre territoire. La Ville a toujours su faire la part des choses entre défendre l'environnement et soutenir les entreprises. Cela nécessite parfois aussi de



faire des compromis.

Dans toutes ces réflexions, nous sommes bien entendus conseillés par les spécialistes de Natagora et du DNF (Département Nature et Forêts). Le Conseil communal, de manière unanime, a estimé qu'il était opportun de vendre à Idelux +/- 80% du site de l'ancienne sablière de Schoppach et de conclure un bail emphytéotique avec le DNF sur les 20% restants, l'objectif étant de redonner au site un espace de biodiversité plus important que ce qu'il y avait précédemment. Cette friche industrielle polluée, entourée d'une autoroute,

du contournement d'Arlon ainsi que de deux routes à forte fréquentation est toute indiquée pour accueillir des petites entreprises.

Alors que la démocratie a parlé, nous ne pouvons accepter qu'une minorité vienne dicter sa loi et imposer à la Ville sa vision unilatérale des choses.

La démocratie veut que des personnes reçoivent mandat du peuple pour les représenter et agir dans l'intérêt collectif. C'est ce qu'on appelle la démocratie participative. Et c'est exactement ce que nous faisons.

Vincent Magnus - Bourgmestre



la une

VIVACITÉ

LES

SONNEURS DE NOËL

UN SPECTACLE FÉERIQUE DE

LUC PETIT

UN TEXTE DE
MICHEL TEHEUX

Arlon

ÉGLISE SAINT-MARTIN
DU 21 AU 23 DÉCEMBRE 2019

INFOS & TICKETS

WWW.NOELDESCATHEDRALES.BE

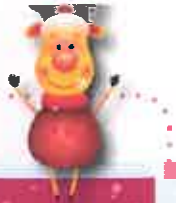
NOCTURNALES

Luc Petit

Avec le soutien du Roi Philippe et du Gouvernement Fédéral Belge via Scope Invest



E.B. Les Indes de la Vallée - Rue de la Vallée 22 - 49200 Hilly



NOËL À ARLON

13, 14 et 15 décembre 2019

Marché de Noël Solidaire

Place Léopold sous chapiteau et au Palais

Patinoire
du 30 novembre 2019 au 5 janvier 2020

La magie des fêtes de fin d'année arrive en ville...

Depuis plusieurs semaines, les jours raccourcissent, l'hiver s'installe à grands pas ...

Mais l'hiver est également synonyme de fêtes de fin d'année et nous sommes à présent tous impatients de rentrer dans l'atmosphère chaleureuse et conviviale de Noël.



Cette année encore le menu regorgera de surprises et de paillettes.

Dès la fin novembre, la traditionnelle patinoire de glace de l'ACIA prend ses quartiers d'hiver place Léopold aux côtés de chalets et concepts éphémères, spécialistes pour réchauffer les cœurs, l'estomac et les mains.

Le week-end des 13, 14 et 15 décembre, la place Léopold sera rehaussée par son incontournable Marché de Noël Solidaire. Pas moins d'une septantaine d'exposants et services clubs de la région régaleront les yeux et les papilles. La musique ne sera pas en reste. Durant tout le week-end, animations musicales et concerts inonderont les oreilles avec, pour tête d'affiche, le rendez-vous des « BRACK BROTHERS », le samedi soir.

Rendez-vous est déjà pris samedi et dimanche dès 14h30 avec le Père Noël qui entendra les souhaits des tout petits qu'il gâtera de ses gourmandises.

Ateliers créatifs, séances de jeux, Escape Game offriront des instants privilégiés à partager en famille ou entre amis.

Envie de faire plaisir ? Les boutiques se mettront sur leur 31 pour accueillir le public durant toute cette période et particulièrement les dimanches 15 et 22 décembre. Pour l'occasion, un concours des vitrines et illuminations sera organisé et une attention toute particulière vous attendra chez les commerçants participants.

L'effervescence des fêtes de fin d'année c'est également une multitude d'autres rendez-vous dont nous soulevons légèrement le voile : le majestueux concert « Remember 44 » par l'Orchestre international du Shape en l'Église Saint-Martin ; les trois jours de représentation du spectacle musical « Les Sonneurs de Noël » toujours à Saint-Martin ; le cortège dans l'hyper-centre et l'exposition de véhicules militaires d'Indian Head dans le piétonnier à l'occasion du 75^e anniversaire de la Bataille des Ardennes. Retrouvez le programme complet et détaillé de ces très belles animations sur le flyer (chez les commerçants, à l'Office du Tourisme, à l'hôtel de ville) ou sur la page Facebook d'Arlon Centre-Ville.

Enfin, pour vous remettre d'aplomb et démarrer la nouvelle année, l'ULA vous invite à sa revigorante corrida de la Knippchen, le 26 décembre.

Trucs et astuces : pour faciliter votre venue, la Ville d'Arlon offrira la gratuité du parking tous les samedis de décembre et le premier samedi de janvier.

D'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année à Arlon avec le vœu que 2020 vous soit douce et prospère.



ARLON ON ICE

PATINOIRE SUR LA PLACE LEOPOLD

DU 30 NOVEMBRE 2019 AU 5 JANVIER 2020

Une organisation de l'ACIA Plus d'infos sur notre page Facebook

Avec le soutien de WIMMOBILIÈRE

Un X-Wing grandeur nature s'invite en plein cœur d'Arlon

Dans les années 2000, Arlon a vécu une profonde transformation à la rue de Diekirch avec le développement de l'Espace Didier. Des travaux qui se sont étendus de part et d'autre de la rue de Diekirch, rue du Musée, jusqu'à la place Hollenfeltz. Ce projet de revitalisation urbaine d'envergure a permis l'installation des bureaux de la Région wallonne (urbanisme, guichet d'information, équipement et transport...), d'un cinéma de cinq salles, de plusieurs dizaines de logements, d'un jardin musée (l'Atrium), d'un parking souterrain de trois niveaux et de divers plans d'eau et fontaines jusqu'à la place Hollenfeltz. Un aménagement multi-sectoriel qui a su s'intégrer parfaitement au quartier.

Il était important de marquer le coup à l'occasion des 15 ans de cet aménagement qui a transformé profondément une partie de la ville. 15 ans, c'est aussi l'anniversaire de Ciné Espace, le cinéma d'Arlon qui a pris place dans ce nouvel Espace et qui contribue à la promotion de notre ville en organisant notamment divers événements prestigieux.

Pour fêter cet anniversaire et en complément de la journée Star Wars organisée le samedi 21 décembre au Ciné-Espace, la Ville d'Arlon a décidé de soutenir son cinéma de centre-ville en faisant venir un X-Wing grandeur nature. Imaginez le chasseur stellaire de Luke Skywalker et Poe Dameron, de la taille d'un avion de chasse trônant sur la place Didier.

Cette pièce unique en Europe est issue de l'imagination et des talents de Laurent Verwilt, un carrossier Dunkerquois. Fan de l'univers de Star Wars, il s'est attaqué, il y a de cela 2 ans, à la réalisation d'un X-Wing, le chasseur stellaire emblématique des Rebelles dans l'univers de Star Wars.

Résultat : un vaisseau spatial à l'échelle 1/1, avec ses 3,5 tonnes, 3 mètres de haut, 12,5 m de long et 11 mètres de large. Soit près de 3 500 heures de travail durant 11 mois. Un travail solitaire ou presque, avec pour seul guide sa passion et son savoir-faire.

Le X-Wing sera présent à l'Espace Didier du 16 au 23 décembre. Fruit de la collaboration de divers partenaires (Ville d'Arlon, 2B View et la Briqueterie notamment), c'est un projet qui vient renforcer l'événement Star Wars organisé par le cinéma dont une première édition a eu lieu en 2015.



Pour le Collège communal, c'est l'occasion de montrer son soutien à des projets d'ampleur qui ont pour but de dynamiser le centre-ville et ses commerces, mais surtout de faire rayonner la notoriété d'Arlon bien au-delà de son territoire.

Une première en Wallonie qui vaudra le coup d'œil et qui devrait attirer nombre de curieux en centre-ville en cette veille de fêtes de fin d'année. Sans doute de beaux selfies en perspective.

Les places de cinéma pour la journée Star Wars du 21 décembre sont disponibles en prévente au prix de 6 € chez les commerçants participants.

STAR WARS
X-WING

Le vaisseau spatial
GRANDEUR NATURE
PLACE DIDIER - du 16 au 22 décembre 2019



DynAmiC : Les Rencontres musicales ont enchanté

Près de 1200 personnes se sont pressées dans les allées du Palais et à l'hôtel du Nord pour assister aux concerts, aux ateliers, à la conférence, et visiter l'exposition photo dédiée à la musique.

Durant trois jours, pas moins de 22 groupes arlonais ont animé le chef-lieu, nous emmenant tantôt dans les registres pop-rock, classique, folk, punk, rock...le temps d'un set musical. Tous ont joyeusement accueilli le public.

C'est France Brel qui a inauguré l'événement avec une conférence où elle parlait très simplement de son papa, Jacques Brel.

Salle comble pour l'entendre évoquer des anecdotes de la vie de cet illustre chanteur belge. On retiendra également le Taratata arlonais emmené par une Fanny Gillard pétillante qui a animé la soirée. Neuf groupes présents sur scène pour évoquer leur musique, leurs débuts, leurs envies,... Il y en a eu pour tous les publics. Un grand cru pour cette troisième édition du festival culturel DynAmiC qui veut avant tout attirer l'attention sur le foisonnement culturel dans notre commune et dans notre région. **Rendez-vous en 2020 pour un quatrième rendez-vous culturel !**



La Marche aux lampions de la Saint- Martin à Arlon : le rendez-vous de novembre

Le vendredi 8 novembre, le Royal Office du Tourisme d'Arlon organisait sa traditionnelle **marche aux lampions**. La marche a rassemblé environ 80 personnes qui ont été emmenées par saint Martin dans le centre-ville d'Arlon. Petits et grands ont en effet suivi un conteur sur les traces des trois églises Saint-Martin de notre ville (au parc archéologique (rue des Thermes Romains), dans la Grand Rue et à l'actuelle église). La marche s'est clôturée en toute convivialité à l'église Saint-Martin où les participants ont partagé un verre et une collation. Rendez-vous est déjà pris l'automne prochain pour cette belle et traditionnelle marche aux lampions !

EXPO

Chaque maison a son histoire

5 janvier 2020

Musée Gaspar
Arlon

Archives de l'État
Arlon

Nouvelle exposition au Musée Gaspar. A voir jusqu'au 5 janvier

Déoulant directement du livre de Laurence Druetz, Chaque maison a son histoire (Namur, 2016) qui en constitue le catalogue, cette exposition invite le visiteur à découvrir les différents types de sources permettant de retracer l'évolution d'un bien immobilier privé, de sa conception, de son environnement, de ses affectations et de ses occupants successifs. En partenariat avec les Archives de l'État et la Ville d'Arlon, le Musée Gaspar et les Archives de l'État à Arlon vous invitent à partir à la découverte de la richesse et de la diversité de ces documents, écrits ou figuratifs, connus et moins connus, dont certains ne sont nullement dénués de qualités esthétiques.

L'exposition se déploie sur deux sites : le Musée Gaspar propose une présentation de documents relatifs à l'habitat arlonais, et les Archives de l'État d'Arlon présentent des documents relatifs à l'habitat d'autres régions de la province de Luxembourg. Les deux volets de cette exposition sont complémentaires.

Exposition accessible au Musée Gaspar du mardi au samedi, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Fermé le dimanche (à l'exception du 1^{er} dimanche du mois, ouvert gratuitement) et le lundi.

Exposition accessible aux Archives de l'État à Arlon du mardi au vendredi, de 9h à 16h30, ainsi que le premier samedi du mois. Fermé le dimanche.

Nouveau : collecte d'encombrants préservante dans votre commune

Une collecte des encombrants peut se faire désormais à votre domicile, sur inscription préalable. L'idée est de récupérer ce qui peut l'être, pour lui donner une seconde vie.

Mais d'abord, qu'est-ce qu'un encombrant ? C'est un déchet non dangereux et trop lourd ou trop grand pour être placé dans un récipient de collecte habituel (sac ou bac).

Que peut-on déposer ?

- Les encombrants non recyclables classiques (matelas, moquette,...)
- Les encombrants bois tels que palettes ou meubles
- Les encombrants métalliques tels que sommiers, tôles
- Les appareils électriques/électroménagers de grande taille comme les micro-ondes, frigo, machine à laver, lave-vaisselle, télévision....

→ Ces différentes fractions seront triées par les services d'Idelux environnement et orientés vers les filières de recyclage ou de valorisations adaptées

- Le mobilier ou tout autre objet en bon état

→ Ces objets réutilisables seront proposés au CPAS, à la Croix-Rouge, aux associations locales,....

Ce qui sera refusé :

Les déchets organiques et résiduels, les sacs remplis de petits déchets, les papiers et cartons, le verre, les déchets de démolition, les déchets de jardin, les pneus, les déchets dangereux et toxiques, les déchets explosifs, les encombrants issus d'activités professionnelles....

La période d'inscription :

- Du 10 au 21 février
- Du 28 mai au 12 juin
- Du 10 au 21 août
- Du 6 au 20 novembre

Comment s'inscrire ?

1. Pendant la période d'inscription au 063.42.00. C'est obligatoire
2. Renseigner ses coordonnées complètes
3. Lister les encombrants à collecter. Le volume maximal par ménage par collecte est de 2m³
4. Préciser les encombrants réutilisables
5. Sortir les encombrants entre 20h la veille et 7h le jour de la date communiquée lors de l'inscription.



GRATUIT

Conférence « OBJECTIF ZÉRO DÉCHETS » # 2 Tri, recyclage et prévention

Organisée par le service Environnement de la ville d'Arlon en collaboration avec les services Environnement.

Le 11 décembre à
19h30 au Palais
à Arlon



Conférence : Tri, recyclage et prévention. En route vers le zéro déchets.

Le mercredi 11 décembre à 19h30 au palais

Quelles astuces « zéro déchet » pourrais-je adopter ? Comment bien trier le reste de mes déchets ? Pour quelle raison ? Pourquoi faisons-nous cela ? Cet atelier a pour objectif de vous aider à répondre à ces questions pour que, pas à pas, chacun puisse évoluer à son rythme sur la route du zéro déchet. Sur base d'une présentation power point dynamique, vidéos, quiz et jeux divers, vous découvrirez l'univers des déchets.

Quoi ...

Comment les déchets sont-ils gérés dans nos communes ? Que deviennent-ils après les collectes ? Comment bien trier ? Pour quelles raisons ? Quelles sont les conséquences des erreurs de tri ? Du système de collecte au processus de recyclage ou de valorisation, suivez le parcours de nos déchets et leur devenir.

... au zéro déchet !

Mais l'objectif de cet atelier ne s'arrête pas là. Sont abordés durant ce moment qui veut participer : des conseils de prévention et de nettoyage, autrement dit, une feuille d'astuces « zéro déchet » !

Durée : 2 heures - **Tarif :** gratuit

Inscri et réservation ?

+32 63 73 19 87 - www.comunitearlon.com/environnement/idelux.be

En moyenne, chaque citoyen a produit 538 kg de déchets en 2018

98% des déchets ont suivi une filière de valorisation
En route vers le zéro déchet, ou presque !

Le Challenge des villes fleuries à nouveau remporté par Arlon



Les années passent et se ressemblent pour le service Parcs et Plantations de la Ville d'Arlon. Une nouvelle fois, toute l'équipe de ce service a remporté le challenge convoité par toutes les communes de la province : celui de la commune la mieux fleurie.

Avec un score entre 90 et 100%, l'équipe arlonaise se classe loin devant ses concurrentes. De quoi rendre fiers ces ouvriers qui travaillent au quotidien à l'embellissement de la ville et de nos villages.

Les autorités communales ont tenu à féliciter l'ensemble du personnel qui œuvre à la propreté et l'embellissement de la commune toute l'année au cours d'une réception qui s'est tenue à l'hôtel de ville. L'occasion de mettre chacun des ouvriers en avant pour le travail accompli : l'élevage, l'entretien, l'aménagement et l'arrosage de toutes les fleurs qui sont installées à toutes les saisons, sans oublier le ramassage des déchets, le passage des balayeuses, la gestion des poubelles publiques....

Un travail indispensable et ardu qui permet à l'ensemble de la population de vivre dans un cadre agréable.

C'était aussi l'occasion de mettre à l'honneur l'équipe des ouvriers urbains de l'asbl Arlon centre-ville qui eux aussi font un travail remarquable et très apprécié.

Le fleurissement :

L'équipe comporte vingt-quatre personnes : 20 ouvriers, un chef d'équipe et un contremaître aidés de deux étudiants 3 jours semaines qui cultivent les fleurs à la rue des Espagnols, dans une serre de 300 m² et différents tunnels. 29.000 fleurs sont cultivées annuellement, environ 80 variétés, pour un montant de 5.000 €. A celles-ci s'ajoutent 16.000 pensées et une sélection de bulbes pour le printemps pour un montant respectif de 900 € et 2.700 €. Un camion avec réserve d'eau de 3.000 litres et une camionnette d'une contenance de 1.500 l servent à l'arrosage, 7 jours sur 7.

Si l'élevage de plants, la décoration florale et l'entretien occupent une place importante dans la journée de travail des ouvriers, n'oublions pas que ces derniers se chargent également d'une partie des tontes et du désherbage en centre-ville.



Faites scintiller votre Ville

Les quartiers commerçants sont des lieux sensibles en termes de malpropreté publique. Qui a envie de faire ses achats de Noël dans une rue jonchée de déchets ?

Or, pour garder un quartier commerçant plus propre et plus agréable à vivre, chaque geste compte et chacun peut y contribuer.

C'est pour cette raison que la commune d'Arlon et les commerçants du piétonnier, en collaboration avec l'asbl Be WaPP, pour une Wallonie Plus Propre,

lance une grande action de sensibilisation durant le mois de décembre. Alors ouvrez l'œil ! Jetez vos petits déchets dans les poubelles mises à votre disposition et faites scintiller votre quartier commerçant !

Une surprise scintillante vous y attend le samedi 14 décembre.



FAISONS SCINTILLER NOS RUES !





Célébration de la fête du Roi

La concélébration en l'honneur du roi a une nouvelle fois eu lieu à Arlon.

A l'église Saint-Martin, les représentants des cultes israélite (Roland Hayum), protestant (Monique Praet), musulman (Réda Kharaz) et catholique (Wenceslas Mungimur) ont accueilli les autorités civiles, militaires et judiciaires pour une cérémonie au cours de laquelle chacun a pu s'exprimer autour du thème choisi : "la rencontre des convictions forge l'unité du pays". Au terme de la célébration, le public était invité à se rendre au Palais, où Vincent Thomas, représentant la laïcité, a poursuivi : « L'unité d'un pays comme la Belgique ne peut se concevoir sans l'idée d'entraide, de solidarité, de fraternité. C'est en travaillant ensemble, en souffrant ensemble parfois, pour dépasser des adversités que nous forçons l'unité de notre Belgique. Plutôt que de contester nos différences dans des communautarismes, soyons fiers de ces différences et transcendons les vers un universalisme où nous nous retrouvons unis autour de valeurs humanistes pour la paix et l'harmonie »

Ce dernier a profité du moment pour annoncer la prochaine réunion de la table ronde rassemblant les cultes et la laïcité le 12 février prochain à l'Inda. Le thème sera « Religions et laïcité : amies ou ennemies ».

Baptême d'un drapeau à Arlon

Avec la fin de l'année, les manifestations pour le 75^e anniversaire de la Bataille des Ardennes sont nombreuses. Or, bientôt, tous les vétérans et acteurs ne seront plus présents pour honorer ces moments de recueillement. Nous tous, vivants, sommes en charge de maintenir un devoir de mémoire face à cette mort. Pour contribuer à ce devoir, la Confédération Européenne des Anciens Combattants et des Militaires Section Belge - section Liège /Luxembourg a décidé de faire baptiser un drapeau le samedi 23 novembre à Arlon, chef-lieu de la province. Une manière d'apporter une petite pierre à l'édifice de la mémoire. Une cérémonie officielle a eu lieu à Saint-Donat tandis qu'un dépôt de fleurs a eu lieu dans la foulée, sur la place Léopold, devant la flamme du Souvenir.



Fête de l'Armistice

Le 10 novembre les autorités civiles et militaires, l'Union des Groupements Patriotiques Arlonais, la Fédération Nationale des Anciens Combattants, les porte-drapeaux et les citoyens se sont retrouvés à Udange pour fêter l'Armistice de la grande guerre 1914-1918, dont on fête le cent unième anniversaire cette année. L'Harmonie et les porte-drapeaux d'Udange étaient à leurs côtés. Parallèlement à cette cérémonie, des dépôts de gerbes ont eu lieu simultanément à plusieurs endroits dans les villages tandis que la cérémonie officielle a eu lieu à l'église d'Udange.

Un retour de l'Histoire à Arlon 13, 14 et 15 décembre 2019



INDIAN HEAD

MILITARY VEHICLE CONSERVATION GROUP
BELGIUM

Sur les traces du Général Patton



Durant l'hiver 44-45, la province du Luxembourg fut le théâtre d'événements de guerre tragiques qui verront finalement la libération de nos Ardennes par les troupes américaines aidées par des unités anglaises et l'appui de la population locale.

L'Histoire, apanage du passé, qui pour cette raison semble parfois sombrer lentement dans la torpeur de l'oubli, se verra pourtant réveillée, le temps du week-end du 13 au 15 décembre 2019 par de véritables gardiens de la mémoire : ces fameux groupes de collectionneurs.

L'Indian Head (tête d'indien) est le nom de ce club belge, bien de chez nous, baptisé ainsi en hommage aux soldats de la 2^e Division d'infanterie américaine venus rendre la liberté à notre Patrie il y a 75 ans. Ce club notoirement réputé et connu depuis quarante-deux ans se produira avec le concours d'autres clubs de valeur, le temps d'un super week-end, avec

hommes et matériel en une spectaculaire et minutieuse reconstitution de l'époque 44-45 : un vrai musée vivant où tout le monde est chaleureusement convié.

L'on pourrait se demander ce qui pousse ces hommes et ces femmes de tous âges et de tous milieux à vouloir se réunir, avec tant de passion, dans de telles activités. C'est tout le mystère de cette affection ressentie pour une époque à la fois douloureuse et fascinante où les excès les plus impitoyables côtoyaient les amitiés les plus sublimes.

La réponse se trouvera à Arlon où seront déployés un grand nombre de matériels et de véhicules militaires vétérans aussi typiques qu'impressionnants.

En effet, le camp de base se trouvera à Clairefontaine (Prêtres du Sacré-Cœur) du 13 au 15 décembre. Le vendredi 13 décembre à 20h00, un concert sera donné par le Grand

Orchestre International du SHAPE dans l'église Saint-Martin. Le samedi 14 décembre, un convoi d'environ 50 véhicules sillonnera les villages de la commune et s'arrêtera à Fouches. A 11 heures une cérémonie sera organisée en l'honneur des victimes d'un crash de bombardier B-17. A 12h30, les véhicules entrèrent dans le centre d'Arlon et stationneront dans la Grand-rue en vue d'être exposés au public. Durant cet arrêt un hommage sera rendu au monument du Général Patton à 15h00.

Le lendemain dimanche 15 décembre, à 8h30 heures le convoi prendra la route vers Bastogne. A 10h30, les véhicules seront exposés au Bastogne War Museum.

Enfin après cette présentation, le convoi participera à 13h30 au défilé final dans la Grand Rue de Bastogne.

LES 13, 14 & 15 DÉCEMBRE 2019

ON THE TRACKS OF GENERAL PATTON

à Clairefontaine (Arlon)

ARLON **BASTOGNE**

RASSEMBLEMENT DE VÉHICULES MILITAIRES
ALLIÉS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

14 DÉCEMBRE 10H00 : CÉRÉMONIE À FOUCHES 12H30 : ARRIVÉE DU CONVOI À ARLON, EXPO DANS LE CENTRE VILLE 15H00 : CÉRÉMONIE AU MONUMENT PATTON	15 DÉCEMBRE 10H00 : EXPO AU MARDASSON 13H30 : DÉFILÉ À BASTOGNE
--	--

Infos : 00.32.63.21.96.14 / 00.352.691.78.42.74
www.indianhead.be | indianheadmvcg@gmail.com

Grand concert donné par l'Orchestre
International du SHAPE
Remember 1944

13 Décembre 2019 à 20h00
Eglise Saint-Martin à Arlon

Entrée gratuite

Informations :
Royal Office du Tourisme Arlon: 063/216360
info@ot-arlon.be

La synagogue d'Arlon, la plus ancienne de Belgique, retrouve son lustre d'antan

« La présence de la communauté juive à Arlon est attestée depuis le Moyen-Âge, et au milieu du 19^e siècle, cette communauté était devenue relativement importante au regard de la population totale de la Ville d'Arlon. C'est donc tout naturellement qu'en 1860, l'idée de la construction d'une synagogue est lancée. La communauté israélite d'Arlon informe cette année-là le ministre de la Justice qu'elle va construire un temple à Arlon. La communauté est alors composée de 130 personnes, qui éprouvent des difficultés à trouver un local convenable pour pratiquer le culte. Les travaux débutent en janvier 1864 pour se terminer assez rapidement durant l'été 1865. Le 21 septembre 1865, la prise de possession de la synagogue par la communauté

est fêtée en présence des autorités et de notables locaux... ».

La synagogue d'Arlon, la plus ancienne de Belgique a enfin pu être entièrement restaurée, pour le plaisir des fidèles et des visiteurs. Doit-on revenir sur le succès de foule aux journées du patrimoine, où l'on a compté pas moins de 1.700 visiteurs le temps d'un week-end !

Cette rénovation était attendue, car comme le précise Jean-Claude Jacob, au lendemain de la guerre, si le bâtiment a résisté, seules quelques petites restaurations ont pu être réalisées. C'est avec le classement du bâtiment au patrimoine majeur de Wallonie en 2005 que l'espoir a repris de lui rendre son lustre d'antan. Mais les procédures sont longues. Avec l'effondrement

de l'arche latérale en 2014 pour cause de mэрule la synagogue fut fermée. Les risques étaient trop grands pour continuer à l'occuper. S'en suivirent cinq longues années au cours desquelles les corps de métier se sont succédé pour remettre le bâtiment en fonction pour aboutir au résultat majestueux que nous connaissons.

Dans son intervention, Jean-Claude Jacob, ministre officiant du culte israélite, a remercié toutes les personnes qui les ont épaulés par un don, un message ou une parole d'encouragement. Il a notamment évoqué le don de la communauté musulmane d'Arlon qui a permis de restaurer le dais nuptial qui se trouve à l'étage.

Un beau témoignage de la fraternité qui règne dans notre commune.

Le Grand Rabbin de Bruxelles, Albert Guigui était présent à Arlon à l'occasion de cette inauguration.



Événement unique : coulage d'une cloche à Arlon. Saint-Martin retrouve la cloche de sa tour de croisée

Le chantier de restauration de l'église Saint-Martin suit son cours. Les travaux sont subsidiés par le Gouvernement wallon qui a notamment débloqué des fonds pour restaurer la tour de croisée.

Jadis, une cloche existait dans cette flèche de croisée.

Vers la fin des années 1930, de premiers écrits attestent de l'instabilité de la tour tandis que des travaux sont menés : on ajoute des pièces de triangulation dans la charpente, et – probablement – on enlève la cloche pour diminuer la charge.

Le projet de restauration de cette flèche de croisée prévoyait donc la fabrication et l'installation d'une nouvelle cloche.

Le coulage s'est fait le vendredi 27 septembre sur la place Léopold par l'entreprise André Voegelé. Plus de 1.500 personnes ont bravé le froid pour assister à ce spectacle inédit. La cloche a finalement été coulée vers minuit. Cinq petites minutes au cours desquelles le métal en fusion a circulé dans une petite goulotte jusqu'au moule qui avait été enterré quelques jours plus tôt sur la place Léopold. Plusieurs spécialistes se sont succédé au micro pour expliquer la procédure de coulage. Après quelques jours de refroidissement, le public a ensuite pu assister au démoulage et à l'enlèvement du manteau de cette cloche qui est repartie dans les ateliers de Strasbourg, attendant de pouvoir être réinstallée dans la tour.



Actualisation du Plan Communal de mobilité d'Arlon Avis d'enquête publique

La mobilité est un enjeu majeur de société au quotidien. Le développement démographique et la croissance économique de notre commune d'Arlon accentuent les défis auxquels notre ville et nos villages sont confrontés en matière de mobilité. Le collège communal, conscient de sa capacité d'insuffler une vision d'avenir, accorde dans sa déclaration de politique générale une place importante à la mobilité : une mobilité multimodale et partagée, une ville apaisée et accessible pour les vélos et les piétons, des villages reliés et sécurisés, des aménagements favorables aux personnes à mobilité réduite.

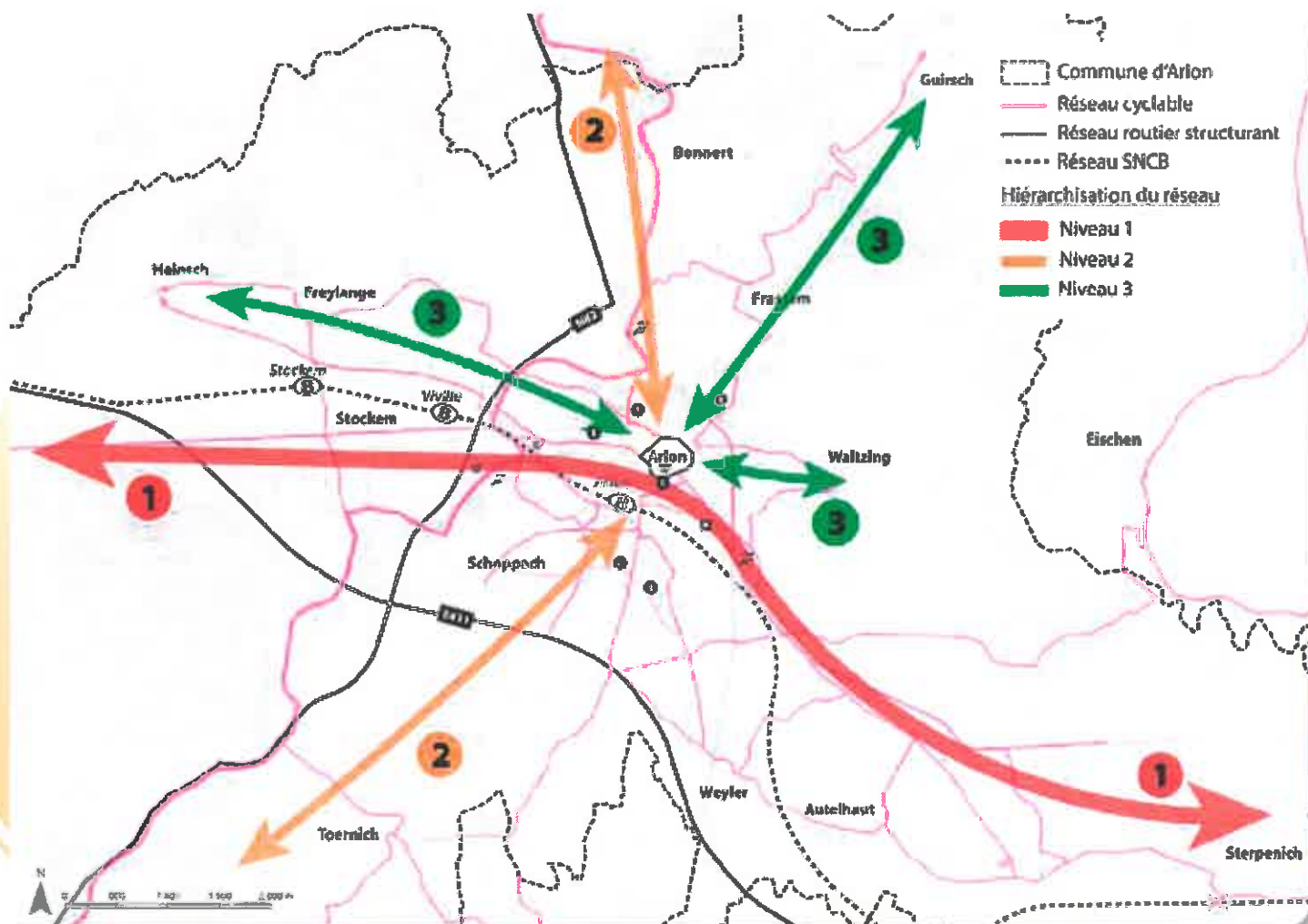
Le 1^{er} plan communal de mobilité (PCM) d'Arlon a été réalisé en 2002. Suite à cela, en 2014, la Ville d'Arlon demande à la Région wallonne d'en réaliser l'actualisation du PCM, bien nécessaire vu les nombreux changements apparus dans la mobilité à Arlon. Un diagnostic de la nouvelle situation a d'ailleurs été établi par la Ville, en collaboration avec la Région, qui cofinance le PCM. Le nouveau PCM, réalisé par les bureaux d'études Transitec-ICEDD, intègre les attentes des habitants et des élus. Le diagnostic de la situation actuelle et la définition des objectifs et des enjeux ont été présentés au Conseil communal du 25 juin 2018. Sur cette base, des propositions concrètes ont été établies, avec des précisions apportées pour chacun des modes de transports: marche, vélo, transports en commun, voitures et poids lourds. Vous en trouverez un résumé en page suivante. Les propositions ont été concertées avec la Région, le Collège, les Services techniques communaux et la Commission communale mobilité douce et réduite (mai 2018 et août 2019). Suite à la présentation au Conseil communal du 18 décembre, le PCM sera soumis à enquête publique durant 45 jours, au cours de laquelle une présentation

publique sera organisée. Le Collège communal soumettra ensuite les réclamations et observations de la présente enquête à la Commission communale de mobilité puis, enfin, au Conseil communal pour adoption définitive.

LE BOURGMESTRE, M. VINCENT MAGNUS ET LA VILLE D'ARLON INVITENT LA POPULATION À UNE PRÉSENTATION PUBLIQUE DES PROPOSITIONS DU PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ :

le 22 janvier 2020 à 19h30, au Palais

Vous pourrez également exprimer votre avis durant une enquête publique, qui se déroulera du 6 janvier au 19 février. Le projet de rapport de synthèse du PCM sera téléchargeable sur le site www.arlon.be – rubrique "Enquêtes publiques" ou consultable sur rendez-vous auprès du Service Mobilité – de 9h à 17h et le mercredi jusque 20h. Vous pourrez prendre rendez-vous par mail à thibaut.vincent@aron.be ou par téléphone au 063/21.30.71. Vous êtes invités à communiquer vos remarques durant la réunion publique, puis durant la période d'enquête par courrier à : Collège communal de la Ville d'Arlon – Rue Paul Reuter, 8 (6700 Arlon) ou via l'adresse mail thibaut.vincent@aron.be. Sur la base de vos remarques et suggestions, les adaptations pertinentes seront apportées à l'étude, puis le PCM sera validé et sa mise en œuvre initiée.



Le CPAS et les jeunes de moins de 25 ans

Depuis quelques années, le CPAS a mis en place une structure spécialisée dans l'accompagnement des 18 - 25 ans. Cette cellule « jeunes » est composée de trois assistantes sociales, d'une psychologue et d'un agent d'insertion socioprofessionnelle. Leur travail permet d'assurer un encadrement de qualité et plus adapté à ce public.

Actuellement, ce public représente plus de 41 % du nombre total des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale. C'est plus que la moyenne nationale qui avoisine les 33 %. Aujourd'hui à Arlon, plus d'un jeune sur 15 âgé de 18 à 25 ans bénéficie du revenu d'intégration sociale au CPAS. Cette population rencontre des problématiques spécifiques (problèmes familiaux, d'orientation, fragilités psychologiques, ...) qui sont plus difficiles à appréhender que celles concernant les autres bénéficiaires. Il convient donc de traiter ces problèmes de manière particulière et plus

pointue. D'autant plus qu'il est injustifiable, d'un point de vue social, que des personnes soient déjà exclues de la société à un âge précoce. C'est pourquoi le Conseil de l'Action Sociale, a demandé que le public des 18-25 ans soit prioritaire en matière de réinsertion.

Lorsqu'un jeune s'adresse au CPAS, il est orienté vers une assistante sociale qui va procéder à une enquête. Suite à celle-ci, elle va pouvoir chercher la solution la mieux adaptée pour le jeune. Cette enquête est nécessaire au bon accompagnement du jeune adulte qui frappe à la porte de l'institution. Il s'agit de construire avec ce public des projets en adéquation avec leurs souhaits, leurs potentialités et leurs compétences. Le but de l'accompagnement étant, au travers de la création d'un projet viable à long terme, l'autonomie du jeune.



DE PLUS EN PLUS D'ÉTUDIANTS POUSSENT LES PORTES DU CPAS

A Arlon, une partie importante des jeunes bénéficiaires (57 %) est aux études (la moyenne nationale étant de 40%).

Si certain(e)s ont la chance de vivre chez leurs parents ou dans un kot financé par ceux-ci, d'autres sont contraints de quitter le nid familial et ont des difficultés à joindre les deux bouts. Pour d'autres encore, les parents n'ont pas de revenus suffisants pour payer les études.

Notre Cellule « jeunes » accompagne ces étudiants durant tout leur cursus. Elle veille à les orienter au mieux dans leur scolarité, à évaluer leurs projets et à les accompagner face à leurs difficultés. Le nombre d'étudiants aidés par le CPAS est en augmentation. Actuellement, près de 70 étudiants sont suivis (39 % au niveau universitaire, 24 % dans le supérieur, 37 % dans le secondaire) et le taux de réussite (au terme de la dernière année scolaire) est de 69 %.

L'accès à une formation est un enjeu majeur... Se former et obtenir un diplôme sont certainement des moyens efficaces dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et permettent d'augmenter sensiblement les chances d'insertion professionnelle.

LA MÉDIATION FAMILIALE

Souvent, à 18 ans, de nombreux jeunes souhaitent prendre leur autonomie. S'ils sont sans moyens, ils demandent l'aide du CPAS. Celui-ci n'offre son intervention que si le demandeur ne peut compter sur l'aide de ses proches pour assurer une vie digne.

Dès lors, afin de connaître les motifs de ce souhait d'indépendance, une médiation familiale est proposée au jeune et à ses parents. Celle-ci se fait en présence d'une psychologue et d'une assistante sociale. Lors de ces rencontres, la cellule « jeunes » est souvent confrontée à des situations de détresse familiale extrême.

Le but est de mettre toutes les parties autour de la table. On pourra alors clarifier la situation, exprimer les besoins et les attentes de chacun afin envisager les alternatives possibles. Cette médiation familiale permettra de mieux comprendre ce qui pousse un jeune à demander une aide et de déterminer si le CPAS doit intervenir.



L'abri de nuit d'Arlon cherche toujours des bénévoles

Douzième hiver pour l'abri de nuit de la Ville d'Arlon, Soleil d'hiver. Les bénévoles sont depuis toujours le pilier sur lequel repose l'institution, qui était ouverte jusqu'à récemment cinq mois par an, de novembre à mars. Mais l'annonce d'un subside octroyé par la Région wallonne en 2017 a changé la donne. 60.000 euros par an pour couvrir une partie des frais, mais en contrepartie desquels l'abri doit élargir sa période d'ouverture. En l'espace de trois ou quatre ans, Soleil d'hiver passera de 5 à 8 mois d'ouverture. Cette année, son ouverture s'est faite le 15 octobre. La fermeture est prévue le 30 avril. L'abri est toujours à la recherche de bénévoles qui souhaitent s'investir dans le projet.

Ils sont invités à prendre contact avec **Hélène Kergenmeyer**, cheville ouvrière de l'abri, au **0473/56.19.40** ou par mail **abridenuit@arlon.be**.



C'est parti pour l'opération Shoe Box

L'opération Shoe Box a démarré à Arlon. Huitième année de participation pour le Resto du Cœur qui collecte les boîtes de chaussures. C'est une façon originale d'offrir un cadeau de Noël aux plus démunis. Le principe est simple : dans une boîte (type « boîte de chaussure ») on place dix aliments et boissons non alcoolisés et non périssables, prêts à l'emploi. Un bel emballage

cadeau et le tour est joué. Le donateur peut également glisser dans le paquet un petit mot ou une carte.

En 2018, l'opération Shoe-Box a battu tous les records à Arlon et a atteint 1.941 boîtes cadeaux contre 1.680 en 2017, 772 en 2016 et 350 en 2015. C'est la huitième fois que l'opération est organisée par le Resto du Cœur d'Arlon.

MODALITÉS PRATIQUES :

Les Shoe-Box peuvent être déposées au Resto du Cœur d'Arlon rue Godefroid Kurth 2 (entrée dans le bâtiment de droite, au rez-de-chaussée, porte blanche au milieu du bâtiment) les jours ouvrables de 8h30 à 14h00 ou sur rendez-vous au 0495/54 24 06.



Seniors focus : la boîte à tartines qui sauve des vies

En cas de disparition inquiétante ou de malaise, la recherche rapide et active d'informations sur la personne concernée est primordiale, voire vitale. C'est la raison pour laquelle le Service provincial Social & Santé de la Province de Luxembourg a lancé le projet Senior Focus.

Plus qu'une boîte à tartines

Senior Focus est une boîte à tartines facile à identifier (grâce à son logo) et rangée dans un endroit familier de tous : le frigo. Elle contient un ensemble de renseignements utiles sur la personne à secourir. Ainsi, les ambulanciers, pompiers, médecins généralistes, policiers, aides-soignants peuvent agir efficacement en cas d'urgence, les premiers instants étant capitaux.

En cas de disparition, la boîte Senior Focus renferme tous les éléments dont les policiers doivent disposer rapidement : la photographie

lieu de recueillement, les lieux qu'il fréquente, etc. S'il s'agit d'un malaise, les services de secours y trouvent tous les renseignements médicaux indispensables à une bonne prise en charge rapide et adaptée : liste des médicaments, allergies, opérations subies, maladies,...

Si le citoyen en danger vit seul, la tâche s'avère encore plus ardue pour les services de secours qui doivent rassembler les premiers renseignements nécessaires. Grâce à Senior Focus, il suffit d'ouvrir la porte du frigo !

Du Québec à la province de Hainaut

Senior Focus est né au Québec et s'est exporté en Belgique. Chez nos voisins du Hainaut, le projet a été pris en main par la Zone de Police boraine. Marcel STEALEN, Chef de Corps, séduit par le modèle québécois, l'a mis en place, avec l'aide de ses agents de quartier. Via un questionnaire, les données personnelles et médicales des

rangées dans le frigo de ces mêmes personnes.

En province de Luxembourg...

Convaincu par l'utilité du projet, le Service provincial Social & Santé, via sa cellule « Bien Vieillir », a décidé de le mettre en place sur son territoire. L'objectif : distribuer cette boîte aux habitants de 75 ans et plus, ou à partir de 65 ans sur demande). À l'intérieur de la boîte se trouvera une fiche descriptive (données personnelles) et une fiche de suivi médical indiquant le nom du médecin traitant, le traitement pris, les allergies médicamenteuses, les affections chroniques et les aptitudes de la personne âgée. Les 44 Communes de la province participent à ce projet. Pour chacune d'entre elles, une personne relais (dont les coordonnées seront reprises dans la boîte) est désignée. Son rôle consistera à informer les aînés sur le projet, à les aider si nécessaire à compléter la fiche descriptive et à tenir à jour une liste des personnes âgées ayant reçu la fameuse boîte à tartines. A Arlon, pour recevoir la boîte, vous pouvez vous présenter (personnellement ou la personne de votre choix) à l'accueil de l'administration communale d'Arlon le jeudi matin entre 9h et 12h jusqu'au 31 décembre.

L'aide des médecins sollicitée

Afin de compléter la fiche médicale intégrée à la boîte, l'aide des médecins traitants est très précieuse. En tant que professionnels de première ligne au sein des familles et habilités à fournir des informations médicales à d'autres confrères, le Service provincial Social & Santé - Bien Vieillir compte sur leur soutien et leur participation active au projet.



du disparu, ses signes distinctifs (tatouages, une barbe, les cicatrices,...), ses habitudes de vie, son

personnes âgées ont été récoltées et placées dans des boîtes à tartines soigneusement

Informations : Service Accueil de l'hôtel de ville : 063.245.600

La gazette des aînés

En collaboration avec les autorités communales, le CCCA, Conseil Consultatif Communal des Aînés, organise des matinées d'information qui ont lieu à la salle européenne de l'hôtel de ville. L'accès est gratuit ! C'est le mardi 8 octobre qu'a eu lieu la première matinée avec une présentation du Plan de Cohésion Sociale par Catherine Krokos, coordinatrice de ce service qui soutient notamment l'accès à l'emploi, au logement, à la culture, aux formations, aux loisirs de toutes les personnes dans une société solidaire et respectueuse de l'environnement. Le PCS contribue également au développement social en ville et dans les villages pour lutter contre toutes les formes de précarité, et d'insécurité au sens large et retisser, recréer des liens sociaux inter-générationnels et inter-culturels. Ensuite, c'est M. Fagny qui a pris la parole pour expliquer les activités et services offerts par l'asb Ressources, réseau d'échanges et de savoirs de la région d'Arlon. Le mardi 12 novembre, le sujet abordé était la maladie d'Alzheimer, Mme Clarenne, a exposé au public la bonne attitude et trucs et astuces à adopter en présence d'un(e) malade.

PROCHAINES SÉANCES :

Le mardi 10 décembre : « financité » : finances éthiques et solidaires.

Le mardi 14 janvier 2020 : présentation de Sénoah : des coups de pouce par des seniors pour des seniors.

Le mardi 11 février 2020 : présentation de la bibliothèque communale

Le mardi 10 mars : rencontre avec la police locale

Renseignements : Cécile Groven 063 21 97 36 après 18 heures • cecile.groven@gmail.com

232 personnes au repas des Aînés

Les Seniors ont été mis à l'honneur durant une après-midi. Le Collège communal a en effet organisé son traditionnel repas des Aînés à l'Itela. 232 personnes ont répondu présent.

Parmi elle, **Paulette Eischen et Henri Heinen**, doyenne et doyen de l'assemblée.

Ils ont été chaleureusement congratulés.



Noces de Brillant, Diamant et Or



M. et Mme Back-Defoy d'Arlon
(65 ans de mariage)



M. et Mme Dahm-Bleuen d'Arlon
(65 ans de mariage)



M. et Mme Differdange-Monin d'Arlon
(65 ans de mariage)



M. et Mme Lassence-Charnet d'Arlon
(60 ans de mariage)



M. et Mme Noël-François d'Arlon
(60 ans de mariage)



M. et Mme Olagny-Bourguignon d'Arlon
(60 ans de mariage)



M. et Mme Dardar-Limpach d'Arlon
(50 ans de mariage)



Marchés



Retrouvez votre marché bio à l'Espace Milan

Un marché de produits biologiques se tient à Arlon depuis plusieurs années maintenant. D'abord situé sur le parking en face de l'hôtel de ville, il est désormais situé à l'Espace Milan en raison des travaux qui sont menés dans la rue. Ce marché, qui se déroule chaque vendredi de 16h à 20h est organisé par la Ville d'Arlon, en collaboration avec l'Asbl Nature & Progrès et les producteurs locaux. On peut y trouver tout ce qui touche de près ou de loin à l'alimentation biologique et à la santé en général : légumes et fruits divers en fonction des saisons, pommes de terre, pains, œufs, viandes et charcuteries, poulets, huile d'olives et dérivés, fromages de chèvre et autres, pâtes, vins, confitures, produits alimentaires divers... et également des produits cosmétiques, des huiles essentielles et de l'artisanat.

Alors, si vous n'avez pas encore franchi le pas, il n'y a plus à hésiter, rendez-vous chaque vendredi en fin d'après-midi à Arlon ; un bar de boissons biologiques et un espace de repos vous y attendent également: café, thé, bières, vins, jus, crêpes,... tout en « bio » bien évidemment. De nombreuses places de parking vous permettront de charger aisément vos achats dans votre voiture. **Contacts : 063/22.31.97**



Le marché hebdomadaire du jeudi : un rendez-vous incontournable



Chaque jeudi matin, Arlon vit au rythme de son marché hebdomadaire. Volailles, poissons, viandes, fruits et légumes, alimentation, produits de bouche (olives, tapenades,...) mais aussi textiles, fleurs et plantes, démonstrations ou encore petite maroquinerie et bijoux de fantaisie... une centaine de commerçants dynamiques vous accueillent au centre-

ville, depuis la rue des Faubourgs jusqu'à la place Léopold en passant par la place Didier, la place Hollenfeltz, Marché-aux-Légumes et la zone piétonne. Des parkings à proximité immédiate permettent de rejoindre facilement le marché.



Les cimetières de Guirsch et Autelhaut labellisés « cimetières nature ». D'autres vont suivre

Les cimetières de GUIRSCH et AUTELHAUT ont été inscrits au label « cimetière nature ». Le cimetière de GUIRSCH remplit les conditions pour être labellisé niveau 3, soit le niveau le plus élevé. Il est prévu que la Ville reçoive le label prochainement. La volonté est de faire de l'ensemble des cimetières des « cimetières-parcs » et de les inscrire tous au label « cimetière nature ». Au prochain appel à projet, quelques autres cimetières seront ajoutés. Ainsi, le cimetière d'Arlon vient de connaître la première phase de sa végétalisation fin octobre. Les phases suivantes devraient suivre les années prochaines. Parmi les conditions à remplir pour être labellisé « cimetière nature », citons par exemple :

- **La végétalisation des allées** : consiste à enherber les allées afin de s'éviter de devoir frénétiquement tout désherber manuellement, mécaniquement ou thermiquement. Les graviers sont mélangés à la terre (pour que le sol garde sa structure) et les allées ensemencées. La végétalisation s'avère être la solution la moins chronophage pour que les allées ne soient pas envahies par les herbes folles. Les semences utilisées sont spécialement développées pour les cimetières : elles sont à faible croissance, résistantes à la sécheresse et au piétinement, favorables à la biodiversité et aux pollinisateurs. Notons que le gestionnaire public ne peut plus traiter ses espaces publics avec des produits phytosanitaires
- **La pose d'un hôtel à insectes** : ce type d'infrastructure a été posé au cimetière de Guirsch ;
- **La confection d'un abri à hérisson** : ce type d'infrastructure a été posé au cimetière de Guirsch ;
- **La pose d'un nichoir pour les oiseaux** : ce type d'infrastructure a été posé au cimetière de Guirsch ;
- **Plantations de haies et arbres, plantes grimpantes sur les murs d'enceinte** : existent au cimetière de Guirsch ;
- **Laisser un arbre mort sur place** : pour que les insectes, champignons, ... etc puissent le coloniser et en faire leur habitat ;
- **Création d'une mare** : pour les grenouilles, etc, à l'étude pour d'autres cimetières.

La végétalisation de nos cimetières permet :

- D'en faire de véritables lieux de vie où l'ambiance reposante adoucit le deuil des familles
- De recréer de la vie dans ce quartier à part entière, de rendre ce quartier



aux vivants en les aménageant en parc, dans lequel il fait bon se recueillir et se souvenir ;

- D'y faire revenir de la vie, en y favorisant les promenades, le repos et la flânerie ;
- D'en faire des lieux de vie pour la découverte et l'échange, en y favorisant des visites guidées, des activités ludiques axées sur l'histoire de notre belle ville, des habitants et de ses communautés ;
- Et pourquoi pas en y favorisant des activités culturelles, comme la musique classique, la peinture,...

Mais elle permet également de créer :

- Des lieux de vie en y favorisant la venue des insectes, des oiseaux, des hérissons, des chauves-souris, des abeilles et autres végétaux qui pourraient ainsi s'épanouir sans la présence de produits nocifs pour l'environnement ;
- Des lieux de vie et de plaisir furtif d'y apercevoir tantôt un chat, tantôt un écureuil et pourquoi pas un renard comme dans les grandes allées du Père Lachaise ;
- Elle permet enfin au personnel de faire son travail d'entretien sans risque pour la santé.



Rappel des règles en matière de stationnement

LES DIFFÉRENCES ENTRE L'ARRÊT ET LE STATIONNEMENT

- **Un arrêt** est une immobilisation momentanée du véhicule sur la chaussée. Pour que le véhicule soit considéré comme arrêté, son conducteur doit se trouver à l'intérieur ou à proximité. L'arrêt peut avoir pour raison : soit la montée ou la descente de passagers, soit le chargement ou le déchargement du véhicule
- **Le stationnement** est généralement plus long que l'arrêt. Le moteur du véhicule est éteint et le conducteur n'est pas à proximité.

Un véhicule à l'arrêt ou en stationnement ne doit ni gêner la circulation, ni représenter un obstacle dangereux.

Il est interdit de s'arrêter en voiture ou de stationner sur le trottoir (sauf si un marquage au sol l'autorise expressément) y compris devant chez vous. Par contre, vous êtes autorisé à vous arrêter sur les zones de bus, le long de lignes jaunes discontinues, sur les zones de livraison afin de décharger une personne.



RÈGLES DE STATIONNEMENT

Le stationnement, qu'il ait lieu dans une agglomération ou en dehors d'une agglomération, obéit à un certain nombre de règles précises.

Il est donc interdit de se stationner :

- Sur et à moins de 5 mètres d'un passage pour piétons
- Le long de lignes jaunes continues
- Sur un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite
- Sur les zones d'évitement (lignes blanches obliques)
- Devant les entrées carrossables ou portes de garages
- Dans une zone piétonne
- À contre sens
- A moins de 20m d'un feu tricolore...

Si la chaussée n'est pas divisée en bande de circulation, le stationnement sur cette chaussée est autorisé tant qu'il reste une largeur de passage de 3 mètres. Dès lors, à proximité d'une école, d'un bâtiment administratif..., en

lieu et place de se stationner sur le trottoir, il est autorisé de se stationner sur la chaussée sauf si il y a présence d'un de ces panneaux :

LES PANNEAUX DE SIGNALISATION E1 et E3



• STATIONNEMENT INTERDIT MAIS ARRÊT AUTORISÉ (SIGNAL E1)

L'arrêt est autorisé mais le stationnement est interdit à partir du panneau, du côté du panneau et jusqu'à la prochaine intersection.



• STATIONNEMENT ET ARRÊT SONT INTERDITS (SIGNAL E3)

Le montant des amendes s'élève à 58 euros pour non-respect d'un signal E1 ou E3 et à 116 euros pour tout stationnement sur passages

piétons, trottoir, emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite, zone d'arrêt de bus, piste cyclable..

L'enlèvement de votre voiture sera effectué si votre voiture représente un danger pour les usagers faibles et un obstacle sur la chaussée.

Travaux

La place Camille Cerf libérée de ses parkings

Les travaux de la Place Camille Cerf ont débuté mi-septembre et sont en voie de finalisation. L'entreprise en charge du chantier a procédé à l'enlèvement des vieux pavés et a retiré une couche de sable de 20 cm. Les pavés qui étaient encore en bon état ont été reconditionnés et ont servi à redessiner huit nouvelles places de parking un peu plus bas, devant les remparts. Les ouvriers ont placé les autobloquants sur toute la place. Dans le cadre d'une subvention du SPW, du nouveau mobilier urbain sera installé afin d'inviter les riverains et les citoyens à profiter de cette jolie placette. Les arbres ont été maintenus ainsi que la jolie fontaine. Une rampe permettant d'accéder aux pelouses des remparts Saint Donat sans passer par les escaliers a également été aménagée afin que tout un chacun puisse profiter de ces espaces.



Le Hall 2 de la Spetz est terminé

Ce chantier attendu est enfin terminé. L'inauguration officielle s'est faite vendredi dernier, le 7 décembre.

Les travaux ont consisté en une rénovation en profondeur, avec notamment la création de nouveaux vestiaires et de nouveaux sanitaires, de l'isolation de la toiture de zinc, de la pose d'un nouveau parquet pour la salle de sport, de l'achat de nouveau matériel, ...



Les travaux permettront d'accueillir les clubs handisports, ce nouveau hall étant totalement accessible aux PMR.

La rénovation du Hall 1 suivra, la société en charge des travaux procédant actuellement à l'établissement de son cahier des charges. Le début est prévu au printemps 2020. On attend toujours le retour de subsides. Les travaux dureront un an et demi à deux ans.



Rue Paul Reuter : ouverture aux véhicules vers la mi-décembre

Les travaux ont pris du retard, en raison de la non-conformité des pavés proposés par l'entreprise au cahier des charges de la Ville, mais avancent bien. La société chargée du chantier a procédé au coulage d'un passage piéton surélevé au niveau du carrefour avec la rue Saint-Jean; ils doivent le laisser sécher avant de libérer un passage pour les véhicules légers, ce qui est prévu pour la mi-décembre, période à partir de laquelle les véhicules pourront emprunter à nouveau la rue Paul Reuter.

Un deuxième passage pour piétons en béton devra ensuite être coulé devant l'Hôtel de Ville. Les ouvriers poursuivent le pavage de l'esplanade devant l'Hôtel de Ville et des trottoirs ainsi que le dallage du perron. Il reste à installer le local technique des fontaines sous le perron, à finaliser les fontaines, réinstaller le Jass qui est pour le moment en restauration et paver le kiss and ride devant la crèche. La sculpture de Renaud Matgen sera également réinstallée.

On a également procédé à la mise en terre des arbres. Au total, ce sont treize arbres qui sont prévus dans ce projet, dont le plus massif se trouvera devant l'accueil de l'hôtel de ville.





La Maison des Associations prend forme

Plusieurs associations ont pris part récemment à l'atelier participatif dédié à la phase d'idéation concernant la future Maison des Associations. L'idée était de réfléchir au développement concret de cette structure en abordant diverses thématiques via des groupes de travail. C'est l'ULiège qui pilote ce projet dans le cadre de fonds Feder Wal-E-City.

La Maison des Association prendra place prochainement à l'hôtel du Nord. Un agent communal à mi-temps lui est déjà dédié. L'objectif est de faciliter le quotidien des membres des associations arlonaises.

Achetez votre médaille d'Arlon

Les médailles souvenirs d'Arlon sont disponibles à l'Accueil de l'hôtel de ville et au Royal Office du Tourisme au prix de 2 €.



Anne de Kyiv à Arlon

La Ville d'Arlon vient d'inaugurer une statue d'Anne de Kyiv. Elle est installée aux pieds de Saint-Donat, square Elisabeth.

Il s'agit d'un cadeau de l'ambassade d'Ukraine à la Ville d'Arlon pour marquer la halte que fit à l'époque cette jeune fille dans notre ville sur le chemin qui la menait à Paris pour rejoindre son futur époux le Roi de France Henri 1^{er}.

La cérémonie s'est faite en présence notamment de Mykola Tochytskyi, Ambassadeur d'Ukraine au Royaume de Belgique et d'une délégation importante d'Ukrainiens.



Lance-toi dans un service citoyen !

Un Service Citoyen, c'est quoi ?

Le Service Citoyen est ouvert tout au long de l'année à tous les jeunes entre 18 et 25 ans sans exception. Qu'importe ton niveau d'études, de formations ou d'expériences, le Service Citoyen te propose de t'engager durant six mois à temps plein pour accomplir des projets solidaires (environnement, aide aux personnes, accès à la culture ou à l'éducation, sport, médias, etc.), de suivre diverses formations en groupe (Brevet des premiers soins de la Croix Rouge, éco-consommation, communication, interculturalité, et bien d'autres) et de participer à des chantiers collectifs avec d'autres jeunes.

Toutes les informations concernant le Service Citoyen sont disponibles sur le site internet <http://infosession.service-citoyen.be/>

Intéressé(e) ?

Inscris-toi à l'une des séances infos à Namur :
Via le site : clique sur l'onglet Prendre Contact
Par tel : 081/39 08 25

Par mail : Leslie Moreau, coordinatrice des provinces de Namur, Brabant-Wallon et Luxembourg : leslie.moreau@service-citoyen.be
0489/ 507 331

La Ville d'ARLON soutient le projet du Service Citoyen en Belgique et apporte son aide afin de faire connaître le projet auprès de jeunes et des associations de la Commune.

Arlon - Adhérents à la campagne



Consommer équitable à Arlon

Une carte reprenant les différents adhérents à la campagne « Commune du Commerce équitable » a été éditée durant la période estivale dans le but de faire connaître les commerçants participant et les différents endroits de la ville où il y a moyen de consommer autrement. Elle est toujours disponible au Royal Office du Tourisme d'Arlon. Munis de cette carte lors de leur passage chez Les commerçants participants, les promeneurs reçoivent un autocollant « Arlon CDCE » à apposer à un endroit sur cette carte. 5 autocollants donnent droit à un petit cadeau équitable à retirer au Royal Office du Tourisme. Cette action n'est pas limitée dans le temps. La carte comporte également une partie « quizz » relative aux commerces. Cette action était valable jusqu'à la fin de la Semaine du Commerce Equitable soit le 12 octobre dernier. Le dépouillement a été effectué et la remise du prix à la gagnante se fera le mercredi 11 décembre à l'hôtel de ville.

Commerces

Oxfam-Magasins du Monde - Marché aux Légumes 9 à 6700 Arlon - 063/22 61 18

La Vie Saine - rue des Capucins 18 à 6700 Arlon - 063/21 63 67 - www.laviesaine.be

L'Univers des Simples - rue de l'Hydriion 127 à 6700 Arlon - 063/42 45 66 www.luniversdessimples.com

Du Tiers et du Quart - rue de Neufchâteau 153 à 6700 Arlon - 063/23 66 23 - www.dutiersetduquart.be

Epices et Tout - rue des Faubourgs 103 à 6700 Arlon - 0474/36 12 73 - www.epicesettout.be

Arthétic - rue Godefroid Kurt 7 à 6700 Arlon - 063/37 08 28 - www.arthetic.be

Ariake - rue de Neufchâteau 153B à 6700 Arlon 063/22 89 99 - www.ariake.be

CosmEthique - rue du Marché au Beurre 23 à 6700 Arlon - 063/24 00 76 - www.cosmethique.be

Tennis Club Waltzing - rue du Lingenthal à Arlon - 00352/661 266 403 - www.tcwaltzing.be

Etablissements HORECA

Maison Knopes - Grand-Place 24 à 6700 Arlon 063/22 74 07 - www.knopes.com

Le Fils de Paul - rue de Diekirch 27 à 6700 Arlon - 063/57 01 03 - www.la-carte.be

Hostellerie du Peiffeschof - chemin du Peiffeschof 111 à 6700 Arlon www.peiffeschof.be

Au P'tit Dej. - rue Marché-aux-Légumes à 6700 Arlon - 0473/69 48 33 - www.aupititdej.be

Renaud Dislaire - Complexe sportif de la Spetz Carrefour de la Spetz 2 à 6700 Arlon - 0496/40 21 24 - www.facebook.com/piscinespetz

Entreprises, organisations / Associations, Ecoles

U Liège - Campus Environnement - Avenue de Longwy 185 à 6700 Arlon

Institut Notre-Dame Arlon - rue Netzer 21 à 6700 Arlon

Athénée Royal - rue de Sesselich 83 à 6700 à Arlon

Ecole communale de Toernich - rue du Presbytère 9 à 6700 Toernich

FGTB - rue des Martyrs 80 à 6700 Arlon

Assurances Magnus SA - Avenue Victor Tesch 80 à 6700 Arlon

Juddu asbl - Drève de l'Arc-en-Ciel 23 à 6700 Arlon

La SENOLOGIE SPRL - rue de Diekirch 39 à 6700 Arlon

Marché bio - Ville d'Arlon et Nature et Progrès - Espace Milan, Drève des Espagnols à 6700 Arlon

Ferme Bio Lorraine - Fahregrund 17 à 6700 Arlon - <https://bio-lorraine.be/>

Ferme du Muselbur - rue du Muselbur à 6700 Sampont

Terre-en-vue Asbl - coopérative - Groupe local d'Arlon. Point de contact : Marché bio d'Arlon.

Le Jardin Potager Biologique - rue Nicolas Berger 55 à 6700 Arlon - 063/22 13 46

La Vallée de Sabine asbl - Lotissement Boldair 2 à 6700 Arlon - 0498/54 51 78

CONTACTS :

arloncdce - Ville d'Arlon - Stéphanie HINDLET - rue Paul Reuter 8 à 6700 ARLON 063/24 56 13 - stephanie.hindlet@arlon.be

Une nouvelle terrasse pour Pré-en-Bulles

La maison d'enfants Pré en bulles a inauguré récemment sa toute nouvelle terrasse et un nouveau module de jeux. Ces installations bénéficieront aux 17 enfants accueillis dans cette structure tout au long de l'année.

Les 16 000 euros nécessaires aux travaux ont été offerts par différents donateurs et associations de la région.

D'autres projets sont d'ores et déjà dans les cartons pour améliorer encore davantage le cadre de vie des enfants.



L'hiver à Arlon

Vendredi 13 décembre

Concert Remember 44 | Église Saint-Martin. 20h.

Vendredi 13 (16h-22h), samedi 14 (12h-22h), dimanche 15 (12h-19h)

Marché de Noël Solidaire | Place Léopold (sous chapiteau chauffe) et au Palais.

Du vendredi 13 au dimanche 15 décembre

"Sur les traces du Général Patton" - Cérémonies et rassemblement de véhicules militaires. | Itinerant.

Samedi 14 décembre

Balade de Noël | Cour de l'Office du Tourisme. départ à 17h.
Concert de Noël | Chœurs et Orchestre: La sonatine / Mozaik Voices / Les archets du Sablon - Église du Sacré-Cœur. 15h30.

Du lundi 16 au samedi 21 décembre

15^e anniversaire de l'Espace Didier

Événement Star Wars pour la sortie du film le 21/12 | Atterrissage d'un vaisseau X-Wing - Place Didier.

Jusqu'au 21 décembre

« Trésors Mérovingiens II » Musée Archéologique.

Samedi 21 décembre

Marché de Noël des Faubourgs - Square Astrid. 14h.

Concert « Rest and Sand » | Park Music. 15h.

Les Rossignolets chantent Noël | Église Saint-Denis Toernich. 20h.

Du samedi 21 au lundi 23 décembre

Spectacle musical: Les sonneurs de Noël | Église Saint-Martin.

Jusqu'au dimanche 22 décembre

Exposition "À ciel ouvert" | Espace Beau Site.

Jedi 26 décembre

36^e Corrida de la Knippchen | Centre-ville. 19h.

Vendredi 27 décembre

Cocktail On Ice | Centre-ville. 19h.

Jusqu'au 5 janvier

Palinoire | Place Léopold.

Exposition « Chaque maison a son histoire » | Musée Gaspar

Week-end du 8 et Février 2020

Les Hallucinations Collectives - Edition Jazz | Palais

Ouvertures des commerces du centre-ville les dimanches 15 et 22 décembre

Marché bio: tous les vendredis de 16h à 20h | Espace Milan.

Marché: Tous les jeudis de 8h à 13h | Centre-Ville.

Plus d'informations
www.arlon.be



PISCINE DE LA SPETZ

OUVERTURE EN NOCTURNE

A PARTIR DU 06 NOVEMBRE 2019

MERCREDI & VENDREDI
20H00 A 22H00

INFO
SPETZ@COMPAQNET.BE
DU
043 21 75 66

Un brin d'histoire

LE GÉNÉRAL PATTON À ARLON

Le 16 décembre 1944, à 5h30 du matin, le maréchal von Rundstedt déclenche sur ordre d'Hitler une puissante offensive en direction de notre région. L'attaque démarre entre Montjoie et Echternach. Pour les unités américaines au repos après les efforts du débarquement de Normandie suivis de la libération de la France et de la Belgique, la surprise est totale. Les premiers succès allemands et le recul des Alliés plongent la population dans la stupeur. Les églises sont bondées, les journées lourdes d'angoisse. Les Allemands ne sont plus qu'à quelques kilomètres d'Arlon qui est à nouveau en pleine zone de guerre avec couvre-feu et restrictions. L'hiver particulièrement rigoureux complique la situation. Pour beaucoup, un nouvel exode commence. A Bastogne, la situation de la 101^e Airborne, encerclée par les Allemands, est préoccupante. Le 22 décembre, les Allemands proposent aux Américains de se rendre, d'où la célèbre réplique du général Mc Auliffe: "Nuts!" (Des noix ou Zut!). Le général Patton est chargé de nous porter secours. Mais son armée est à 150 km. Un défi à la hauteur du personnage: il doit déplacer en un temps record 225.000 hommes et 130.000 véhicules en tout genre.



Le 20 décembre 1944, un adjoint de Patton, le général Millikin installe son QG à Arlon dans les bâtiments du Lycée (aujourd'hui Athénée), rue de Sesselich, rebaptisés "Château de Monarch". Enfin, sur des routes enneigées et verglacées, des centaines puis des milliers de véhicules envahissent les rues d'Arlon: tanks, half-tracks, jeeps, camions... En tête, la 4^e Division Blindée américaine. La contre-attaque est lancée le 22 décembre à 6 h du matin. L'avenue de Longwy sert de relais aux ambulances: les blessés y sont triés dans la neige et transportés vers les écoles d'Arlon et de Clairefontaine transformées en hôpitaux. Le 23 décembre, l'aviation allemande bombarde la gare d'Arlon: rails soulevés, souterrains effondrés, une dizaine de GI's et un civil tués rue Zénobe Gramme. Le 27, un avion allemand est abattu à Weyler, un autre à Arlon le 31. Une bombe tombe sur le "Château de Monarch" sans exploser. Coincée entre les planchers, elle est désamorcée à temps. Le 26 décembre, les Américains réussissent à percer l'encerclement de Bastogne et à la ravitailler. Patton qui n'a peur de rien effectue un aller-retour le 30 décembre pour aller décorer Mc Auliffe. Le 17 janvier 1945, au "Château de Monarch", il félicite les généraux Millikin et Middleton qui ont fait du bon boulot. Le 28 janvier, la bataille est gagnée. Elle a fait 15.000 morts dont 500 civils. Un millier de maisons sont détruites. 450 chars sont hors de combat. Un millier de GI's sont morts à Bastogne et 3.000 dans les environs. Pour l'armée américaine, c'est la bataille la plus meurtrière de toute la guerre.

Jean-Marie TRIFFAUX

Editeur responsable: V. Magnus, échevin de la Communication,
Hôtel de Ville, rue Paul Reuter, 8 - 6700 Arlon
Rédaction: Alexandra Merlot, Jérôme Poncet, Marianne Stevart

